



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2854
14 avril 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Conseil constitutionnel ou pas...

La lutte continue



Police

Darmanin couvre les violences

Page 5

Vie chère

Ceux qui paient, ceux qui profitent

Page 7

Chine-USA

Préparatifs guerriers

Page 8

Retraites

- Le mouvement doit continuer 3
- Conseil constitutionnel: des sages? 3

Leur société

- Macron stratège: petite politique et grandes manœuvres 4
- Un Macron, ça ose tout 4
- RIP: un miroir aux alouettes 4
- Police: Darmanin couvre les violences 5
- Manifestants arrêtés: solidarité active contre l'arbitraire 5
- Metz: concert interdit par les flics de la pensée 5
- Crise sanitaire: l'État veut cacher sa faillite 6
- Eau polluée: ça rapporte gros 6
- Vinci, Eiffage et Abertis: bandits de grands chemins 6
- PCF: lutte de places à gauche 7
- Vie chère: ceux qui paient, ceux qui profitent 7
- Assassinat de Samuel Paty: les vrais responsables du terrorisme ne seront pas jugés 11
- Lycée Jean-Paul II Compiègne 11
- Lycée Gaston-Phébus Orthez 11
- Arnault-Bettencourt: super-riches et super-exploiteurs 12
- CAF: offensive contre les pauvres 12
- Entreprises: vague de faillites 12

Dans le monde

- Chine-États-Unis: préparatifs guerriers 8
- Israël: escalade de provocations contre les Palestiniens 8
- Russie-Ukraine: à la recherche de chair à canon 9
- La guerre, ses « opportunités » et ses victimes 9
- Irlande du Nord: les accords de paix d'avril 1998 10
- Croix-Rouge: financement réduit 10
- Migrants: le drame continue 16

Dans les entreprises

- RSI - Gennevilliers: le combat des travailleurs sans-papiers 13
- Côtes-d'Armor: job dating pour la santé 13
- Échos de bulletins Lutte ouvrière 13
- SCDC - Chambéry 14
- Decathlon - Paris Madeleine 14
- Michelin - Cholet 14
- La Poste Paris 11-Paris 20 14
- Grand Paris Express: encore un accident mortel 15
- BTP: patrons condamnés pour la mort de deux ouvriers 15

Agenda

- Fête régionale 3
- Cercle Léon Trotsky 3
- La fête de Lutte ouvrière à Presles 16

Rien ne peut remplacer notre mobilisation!

Avec l'adoption de la loi, Macron et Borne croyaient que le tour était joué et qu'il leur suffirait de quelques jours pour tourner la page. Ils en sont pour leurs frais parce que, de manifestation en manifestation, la mobilisation tient bon.

On est maintenant rentré dans une guerre d'usure, où le gouvernement parie sur la fatigue des combattants. Mais nous sommes des millions à penser que travailler deux ans de plus nous fatiguera bien plus que d'autres journées de manifestation. Quant à la colère, elle ne s'use pas, elle s'accumule.

Tout ce que fait le gouvernement pour imposer les 64 ans sonne comme une provocation: les mensonges sur les 1200 euros, l'adoption de la loi à la hussarde du 49.3, et maintenant la politique de la matraque de Darmanin et ses tentatives d'intimider les manifestants en multipliant les gardes à vue.

Et puis il y a, tous les jours, de nouvelles raisons d'être en colère. Il suffit de passer à la pompe à essence ou de faire ses courses alimentaires. À la boulangerie, en grande surface, au marché... tous les prix flambent. Et demain, c'est la facture d'eau qui augmentera parce qu'il faudra payer pour la rapacité des Veolia, Suez et autres qui n'ont pas entretenu le réseau, et pour tous ceux qui pillent et assèchent cette ressource commune et essentielle.

Impossible d'oublier, aussi, que le grand patronat assure ses marges et ses dividendes en refusant le minimum du minimum, c'est-à-dire l'indexation des salaires sur les prix. Et comme il n'est pas question pour les politiciens et le gouvernement d'imposer quoi que ce soit au monde capitaliste, ils se contentent de pleurnicher sur les surprofits!

C'est ce qu'ils font encore aujourd'hui, avec un énième rapport prouvant que les capitalistes des autoroutes ont encaissé bien plus d'argent que prévu quand l'État a signé les concessions. Le rapport dénonce une «surrentabilité» de 20 milliards, volés dans nos poches, à chaque péage. Mais le pouvoir ne fera rien pour que cela change.

Au classement des grandes fortunes mondiales, la France fait un doublé. Elle est en haut du podium masculin et féminin avec Bernard Arnault et ses 200 milliards de dollars, et Françoise Meyers-Bettencourt et ses 80 milliards de dollars. Mais à part ça, les caisses de l'État seraient vides et, vraiment, le gouvernement ne voit pas du tout où trouver l'argent pour financer écoles, hôpitaux ou retraites...

Pour les retraites, le gouvernement répète du matin au soir qu'il défend le système par répartition. Mais de quelle répartition s'agit-il? D'une répartition entre les travailleurs actifs et inactifs, c'est-à-dire de la répartition des miettes que la grande bourgeoisie veut bien leur laisser, une fois ses profits prélevés.

Alors, ce n'est pas de la répartition, c'est de l'escroquerie! La seule et vraie répartition, ce serait de prendre sur les profits et les grandes fortunes pour assurer des salaires, des conditions de travail et des retraites dignes. Et cela, il faudra l'imposer par nos luttes collectives.

Il n'y a pas de miracle à attendre du côté du Conseil constitutionnel. Cette institution peut,

en théorie, censurer tout ou une partie de cette loi. Mais ses membres, de Fabius à Juppé, ont un CV long comme le bras en matière d'attaques antiouvrières. Six de ses neuf membres ont même été nommés par Macron ou ses partisans et s'ils sont dits «sages», c'est qu'ils n'ont jamais rien fait de déplaisant aux yeux de la bourgeoisie qui domine toute la société.

Le Conseil constitutionnel accédera peut-être à la demande d'organiser un référendum d'initiative partagée, le RIP. Cela ne lui coûtera rien et ne gênera pas le gouvernement: la procédure est tellement longue et compliquée qu'elle a peu de chances d'aboutir. Et, surtout, le RIP n'est pas sus-

pensif, et la loi pourra entrer en vigueur sans attendre.

Rien ne peut remplacer la pression collective imposée par la mobilisation de millions de personnes. Rien ne peut remplacer le fait de débattre dans les entreprises, de se rassembler et de s'organiser pour défendre nous-mêmes nos intérêts de travailleurs.

Le patronat et le gouvernement ont pu faire leur loi avec la conviction que les travailleurs, divisés et résignés, ne parviendraient pas à réagir massivement. Un acquis du mouvement est d'avoir démontré que nous avons la force de riposter et de nous faire respecter. C'est d'avoir retrouvé la fierté de ceux qui luttent, quand bien même le combat est difficile.

Chaque journée de mobilisation supplémentaire grandit et renforce notre camp. Chaque grève et chaque manifestation sont un pas en avant fait par des millions de travailleuses et de travailleurs. Alors, soyons encore au rendez-vous, le plus nombreux possible pour continuer la lutte!

Nathalie Arthaud



Le mouvement doit continuer

Jeudi 6 avril, les cortèges ont regroupé à nouveau des centaines de milliers de manifestants, avec, comme à chaque fois depuis le 19 janvier, un nombre de grévistes toujours important, même s'il est difficile à connaître puisque les patrons des entreprises du privé ne le communiquent pas.

Nombre de dirigeants politiques et syndicaux ont présenté le vendredi 14 avril, date de rendu de l'avis du Conseil Constitutionnel sur la réforme, comme une étape décisive. Ainsi, le dirigeant de la CFDT, Laurent Berger, a déclaré : « Je ne remettrai pas en cause la légitimité du Conseil constitutionnel » sur la réforme des retraites. Mais au nom de quoi les neuf « sages » qui siègent dans cette instance auraient-ils une légitimité pour décider de l'âge de départ à la retraite de millions de travailleurs ? Sur ces neuf membres, deux ont été nommés par Macron, trois par l'actuel président du Sénat, le LR Gérard Larcher, deux par le macroniste Richard Ferrand quand il était président de l'Assemblée nationale. Parmi eux figure l'ancien Premier ministre

de droite Juppé, qui en 1995 avait tenté de s'attaquer aux retraites et avait dû manger son chapeau face à la mobilisation. Enfin, c'est Fabius, lui aussi ancien Premier ministre, qui préside cette assemblée au sein de laquelle les travailleurs n'ont vraiment aucun ami ! Tous sont des représentants patentés de la bourgeoisie, et certains ont eu l'occasion de le montrer en exerçant des responsabilités ministérielles.

Cette institution constitue la dernière étape du processus législatif et le coiffe comme une sorte de dispositif de sécurité. Selon Macron et tous ceux qui évoquent sa légitimité, les travailleurs n'ont plus qu'à s'incliner après qu'il a rendu son avis. Pour le justifier, ils évoquent le respect de règles démocratiques. En fait de démocratie, ils



voudraient que les travailleurs respectent les règles d'un système organisé pour permettre à un gouvernement d'imposer des lois conformes aux intérêts d'une minorité de capitalistes, sans avoir à tenir compte de ce que pensent la majorité de la population et en particulier des travailleurs.

Les travailleurs ont,

quant à eux, la légitimité d'être la classe qui produit les richesses et assure les tâches utiles et indispensables à la vie sociale. Ils ont le droit légitime de refuser que leur mouvement pour défendre leurs retraites soit mis en balance avec la volonté de neuf représentants de la classe privilégiée !

La seule chose qui

comptera en définitive est le rapport de force que la classe ouvrière sera capable d'instaurer face à la bourgeoisie pour défendre ses conditions de vie, ses salaires, ses emplois, sa retraite, en utilisant ses vraies armes que sont ses mobilisations, les grèves et les manifestations.

Charles Legoda

Conseil constitutionnel : des sages ? Où ça ?

Le Conseil constitutionnel n'a rien du juge impartial que présentent les médias. Ses neuf membres, nommés par le président de la République et par ceux de la Chambre des députés et du Sénat, ont tout le loisir de rendre des arrêts conformes aux intérêts de la bourgeoisie et des coteries politiques qui la représentent, voire de leurs propres préjugés.

Quelques décisions suffisent à rappeler ce rôle du Conseil. En 1982, sous Mitterrand, il annula une loi pourtant bien timide sur la parité, arguant que le principe d'égalité ne permettait pas de différencier les citoyens en fonction de leur sexe.

En 1995, il valida les comptes de campagne présidentielle de Jacques Chirac et d'Édouard Balladur. Les conseillers savaient que ces comptes recelaient de graves irrégularités, dépassement du plafond autorisé et versements en liquide, qui auraient dû entraîner l'annulation de l'élection.

Mais il ne fallait pas révéler la fraude au grand public. On ne connut les dessous de la décision que vingt-cinq ans après, délai pendant lequel les délibérations sont soumises au secret. Il est à noter que la même année les comptes de notre camarade Arlette Laguiller furent, eux, en partie retoqués sous un mauvais prétexte.

En 2012, c'était la taxe de 75 % touchant les 1 500 personnes ayant un revenu d'activité excédant un million d'euros, la taxation exceptionnelle de solidarité promise dans sa campagne par François Hollande,

qui était renvoyée aux oubliettes. Le prétexte était que cet impôt était assis sur les personnes physiques alors qu'il aurait dû être prélevé par foyer fiscal. Cela évitait de reprendre ouvertement la campagne de la droite contre « une mesure confiscatoire ».

La Constitution est bonne fille, elle permet de justifier tout et son contraire, et les membres du Conseil ne s'en privent pas. Ils participent d'un ensemble d'institutions et d'articles de loi, comme le désormais célèbre 49.3, permettant au président de gouverner dans l'intérêt de la bourgeoisie, en passant outre l'avis de la population et même celui des députés, fussent-ils de son camp. Sous le règne de la bourgeoisie, le mot de démocratie prend un sens vraiment capital.

Daniel Mescla

AGENDA

Cercle Léon Trotsky

Le mouvement ouvrier face aux deux guerres mondiales

Samedi 15 avril à 15 heures
Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Fête régionale

Marseille

Dimanche 7 mai

à partir de 11 heures

À Gardanne, parc de Valabre

Navette gratuite à partir de Marseille

devant la faculté Saint-Charles

à 10 heures et 12 heures.

Retour en fin d'après-midi.



Macron stratège : **petite politique et grandes manœuvres**

Le 8 avril, au retour de son déplacement en Chine, Macron a livré à la presse sa conception de « l'autonomie stratégique européenne ». Il s'agit de rien de moins que de constituer l'Union européenne en troisième pôle, capable de s'imposer entre la Chine et les États-Unis.

L'idée aurait déjà triomphé, sous-entendu grâce au président français, et il ne resterait plus qu'à la concrétiser, ce qu'il se fait fort de réussir dans les meilleurs délais. S'affirmant « *allié des États-Unis, mais pas aligné* », Macron évoque la concurrence économique généralisée et la nécessité de passer à une économie de guerre. Il plaide donc pour une intégration plus poussée de l'industrie militaire européenne et pour des mesures capables de faire rester en Europe les capitalistes attirés par les subventions américaines. L'ancien banquier, le président des riches et fidèle serviteur du capital va même, dans ce discours aérien, jusqu'à contester la suprématie absolue du dollar dans les échanges internationaux.

Cette sortie contre le roi-dollar et le grand frère américain est essentiellement verbale car Macron, représentant d'un impérialisme de second rang dans un monde en crise est un peu fluet pour le costume de Charlemagne et même pour la vareuse du général de Gaulle.

On a d'ailleurs pu très vite mesurer ce que valent les prétentions de Macron à être la voix d'un pôle européen et à incarner une diplomatie française de grand style. À peine l'avion présidentiel français avait-il décollé de Canton, à peine l'écho de ses discours était-il éteint, la marine chinoise faisait route vers Taïwan. Le bras de fer sino-américain se poursuit et l'Europe, pour ne pas parler de la France, y fait tout juste de la figuration alors même qu'il menace de se transformer en une guerre où elle serait forcément impliquée. Macron s'est pourtant vanté d'avoir convaincu Xi Jinping, mais de quoi ?

Les propos du président français sur la défense européenne et l'intégration de l'industrie d'armement sont tout aussi vides. Chaque État européen réserve ses crédits militaires à ses industriels nationaux. Les fabrications communes, dans l'aviation, les blindés ou le maritime sont à l'état de projets depuis des années, si ce n'est des décennies. Sur les marchés européens et mondiaux, les

chars allemands Leopard sont en concurrence avec les Leclerc, les frégates de Thales-DCN avec celles de Fincantieri, les avions Rafale avec ceux d'Eurofighter, etc. De plus, lorsqu'un pays de l'Union européenne importe un armement, il choisit le plus souvent le matériel américain, ne serait-ce que pour des questions de compatibilité entre armées de l'OTAN. Les bourgeoisies européennes, calfeutrées derrière leurs États nationaux et leurs rentes de situation, écrasées par la puissance américaine, sont incapables d'unifier le continent, ni pour le meilleur, l'abolition des frontières, ni pour le pire, la puissance militaire. Le président français le sait bien d'ailleurs, qui veut consacrer 413 milliards d'euros à l'armée nationale dans les cinq ans qui viennent, sans un regard,



un sou ou une cartouche vers une fantomatique armée européenne.

La mise en scène de Macron et ses déclarations sont peut-être un geste en direction de la Chine, un remerciement pour les marchés conclus ou une promesse pour de futurs accords, mais elles sont quasiment sans conséquence dans les rapports de force mondiaux. Les postures de ce président, d'autant plus prétentieux en politique étrangère qu'il est contesté et impopulaire à

domicile, pourraient prêter à sourire. Mais la montée du militarisme, la mise en place d'une économie de guerre, les tensions croissantes sur la scène internationale sont bien réelles. Sous son gouvernement, l'État prépare l'armée, l'industrie et l'opinion à un conflit généralisé, dans lequel le petit impérialisme français seconderait le grand impérialisme américain. Aux travailleurs de ne pas se laisser embrigader !

Paul Galois

Un Macron, ça ose tout...

En déplacement en Chine, Emmanuel Macron a tenu un discours à quelques centaines d'étudiants de l'université Sun Yat-Sen de Canton. À un étudiant lui demandant les qualités requises pour préparer l'avenir, il a conseillé

de développer l'esprit critique afin de ne pas se retrouver « *simplement l'objet d'une propagande ou d'un projet qui n'est pas le sien* ». C'est que Macron en connaît un rayon sur les gouvernements qui voudraient imposer des projets contre l'avis de

leur population !

Qu'il se rassure, aussi bien en Chine qu'en France, étudiants et travailleurs savent très bien se saisir de l'arme de la grève et de la manifestation pour se faire entendre.

J. S.

RIP: un miroir aux alouettes

Vendredi 14 avril, le Conseil constitutionnel devait rendre un avis sur la réforme des retraites, mais également sur la demande de référendum d'initiative partagée (RIP), appuyée par 250 parlementaires, députés et sénateurs, principalement de gauche.

Alors que le mouvement continue sans que cela soit au point de faire reculer le gouvernement, et alors que les sondages ont montré une écrasante majorité de la population hostile à la réforme

des retraites, les dirigeants de la gauche font miroiter l'illusion d'une victoire par un référendum sur la réforme des retraites. Un tel vote ne refléterait-il pas l'opposition écrasante de la

population à cette attaque ? Le gouvernement ne serait-il pas obligé d'en tenir compte ?

Le passé, notamment le référendum de 2004 sur la Constitution européenne, a montré qu'un non dans les urnes peut être traduit en un oui par le gouvernement. Cela peut être vrai à plus forte raison pour une réforme qui fait partie des attaques importantes contre les travailleurs, dans un contexte de crise aggravée du capitalisme. Durant la crise financière qui frappait la Grèce en 2015, le gouvernement de gauche de Tsipras avait soumis son plan d'austérité à un référendum. Malgré plus de 61 % de non, il avait

appliqué le projet exigé par l'Union européenne, le FMI, et les marchés financiers : baisser les salaires publics, les préretraites et les dépenses de services publics.

Dans le référendum d'initiative partagée comme dans bien d'autres votes, les délais (près d'un an de procédure), les obstacles, la mise à l'écart d'une partie du monde du travail privée de droit de vote faute d'avoir la nationalité française, tout est fait pour diluer la colère. Même la question posée peut être choisie par le gouvernement pour faire accepter son choix. Dans le référendum grec en 2015, la question ne parlait ni des salaires, ni des préretraites, ni

de la TVA, mais d'un « projet d'accord », avec un résumé fait par le gouvernement sur un site Internet.

En cas de victoire du non à un éventuel référendum sur les retraites, le gouvernement aurait aussi bien des moyens de se soustraire à la décision. Sa politique et les choix du grand patronat derrière lui reflètent les intérêts de la grande bourgeoisie et peuvent être conditionnés par le rapport de force avec le monde du travail. C'est bien pourquoi la grève et les mobilisations, l'organisation des travailleurs pour faire entendre leurs intérêts comptent bien plus que n'importe quel référendum.

Charles Legoda



Police : Darmanin couvre les violences

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin persiste et signe : pour lui il n'y a pas de violences policières. Et pour faire taire toute critique à l'égard de la police, il est allé jusqu'à menacer à mots couverts de priver de subventions publiques la Ligue des droits de l'homme (LDH), pour avoir dénoncé « un usage immodéré » de la force à Sainte-Soline.

« Je ne connais pas la subvention donnée par l'État, mais ça mérite d'être regardé dans le cadre des actions qui ont pu être menées », a ainsi déclaré le ministre. Et de suggérer également aux collectivités territoriales de faire de même. Après l'ultra-gauche et les factieux, même la paisible Ligue des

droits de l'homme ne trouve pas grâce aux yeux du ministre de l'Intérieur.

Ce message du ministre était clair : il couvrira toutes les exactions des policiers, les assurant d'un soutien sans faille. Ces dernières semaines, ces violences se sont multipliées. À Sainte-Soline, la

gendarmerie a fait usage de près de 5 000 grenades classées armes de guerre deuxième catégorie, dont les grenades GLM2 qui peuvent blesser grièvement et même tuer. Un manifestant est d'ailleurs encore entre la vie et la mort. Les plaintes pour arrestations arbitraires ou violences se sont multipliées. La Défenseure des droits a ainsi été saisie déjà cent fois : cela va du SDF qui a été roué de coups au jeune sur lequel un motard de la BRAV-M a roulé, en passant par les violences de Sainte-Soline. S'en prendre à ceux qui

dénoncent ces violences revient à donner un chèque en blanc aux policiers.

Cette violence et les arrestations arbitraires ne sont pas des bavures individuelles. Elles sont le résultat d'une politique qui cherche à intimider les manifestants.

Loin d'atteindre son objectif, cette politique alimente la colère. La manifestation du 6 avril contre la réforme des retraites était tout aussi déterminée que les précédentes et de tout nouveaux manifestants sont venus en renforcer les rangs, montrant s'il en



besoin qu'ils ne se sentent pas effrayés, à l'image de ces jeunes qui avaient sur leur pancarte : « Parfois en garde à vue, jamais au garde à vous! »

Aline Urbain

Manifestants arrêtés : solidarité active contre l'arbitraire

Jeudi 6 avril, la manifestation parisienne a donné lieu à de nombreuses charges, matraquages et à des interpellations de manifestants. Celle d'Éric, cheminot à la gare du Nord, militant de Lutte ouvrière et de SUD-Rail, a suscité une réaction de solidarité ouvrière.

C'est en quittant la manifestation avec ses collègues qu'Éric a été interpellé. Le groupe parlait tranquillement quand quatre membres de la BRAV-M ont surgi par surprise, l'ont soulevé et embarqué sous les protestations de ses collègues stupéfaits. Éric s'est retrouvé en garde à vue au commissariat du 5^e arrondissement où il a retrouvé plusieurs manifestants interpellés sous les motifs les plus divers. La solidarité s'est rapidement organisée. Cette arrestation arbitraire a été relayée sur les réseaux militants. Le soir même, des collègues de la gare du Nord venaient devant le commissariat. Lutte ouvrière et SUD-Rail appelaient à un

premier rassemblement le lendemain. En pleine nuit, deux députés de LFI, témoins de l'interpellation, Thomas Portes et Ugo Bernalicis, disposant d'un droit de visite à toute heure, ont pu contrôler les conditions de détention d'Éric et des autres interpellés.

Le lendemain vendredi 7 avril, à 11 heures, plus de cent collègues et militants, puis à nouveau à 15 heures, 150 manifestants criaient sous les fenêtres du commissariat « Libérez nos camarades! » et « La répression n'empêchera pas les manifestations! » Notre camarade Nathalie Arthaud intervenait en déclarant : « Le gouvernement veut tourner la page le plus vite

possible, mais il a échoué sur toute la ligne et n'a plus que la matraque. » Une collègue d'Éric, élue SUD-Rail, s'indignait de cette arrestation : « S'il faut appeler toute la gare du Nord, retourner tout Paris pour que Éric sorte de ce commissariat, on le fera! »

Cependant, Éric était transféré le soir du 7 avril au tribunal en vue d'une comparution immédiate le lendemain. Pendant la nuit, de nombreux témoignages écrits de collègues étaient rassemblés en vue du procès. Vingt-cinq cheminots se rassemblaient à la gare du Nord le matin à 11 heures, puis 200 personnes tenaient meeting devant le parvis du tribunal à partir de 13 heures. Les témoignages de solidarité arrivaient de ses collègues, de Nathalie Arthaud, du député Thomas Portes, de cheminots de différents secteurs, comme ceux du comité de grève des

cheminots de Strasbourg, dont la représentante affirmait « Nous sommes venus, car quand l'un de nous est attaqué, nous sommes tous attaqués! »

Éric était finalement libéré le 8 avril à 14 heures sous les ovations. Le procureur avait en effet abandonné la procédure de comparution immédiate et lui avait notifié le classement des poursuites sous condition... de réaliser un « stage de citoyenneté » de deux jours!

Un tel stage devrait plu-

tôt être infligé à ceux qui répriment ou mutilent les manifestants à coups de matraques, flash-balls ou grenades, non à ceux qui se battent contre l'injustice, les inégalités et l'exploitation!

Éric et quelques autres manifestants interpellés arbitrairement se sont retrouvés à 7-8 dans une cellule. Loin d'être abattus et intimidés, ils ont parlé politique et révolution, revigorés par les échos des manifestations de soutien à l'extérieur et prêts à continuer le combat.

Correspondant LO

Metz : concert interdit par les flics de la pensée

Le concert de Bilal Hassani, prévu mercredi 5 avril à Metz, a été annulé par les organisateurs suite aux pressions et menaces de diverses organisations qui appelaient à manifester le jour du concert. Il s'agissait d'organisations réactionnaires, comme Lorraine catholique, Aurora Lorraine ou encore le Rassemblement national.

La raison invoquée était que le lieu dans lequel devait se tenir le concert, la basilique Saint-Pierre-aux-Nonains, aurait été « profané » par ce concert. Rien que cela ! Si ce bâtiment a été une église, ce n'est plus le cas depuis 1556. Construit à l'époque romaine,

Saint-Pierre-aux-Nonains a été une basilique civile comportant des thermes où – horreur ! – les gens se baignaient nus, et pendant longtemps un bâtiment militaire. En fait, il s'agissait d'un prétexte.

La réalité est que des menaces étaient proférées contre un chanteur qui ne fait pas mystère de son homosexualité et qui défend la cause LGBT. Rien n'obligeait le ramassis réactionnaire à aller voir Bilal Hassani, mais le propre de ces gens-là est qu'ils voudraient que tout un chacun pense et vive comme eux. Ce genre d'intégrisme ne mérite que la poubelle.

Étienne Hourdin



Rassemblement lors de la libération d'Éric.

Crise sanitaire : L'État veut cacher sa faillite

L'audit réalisé par l'Inspection générale des affaires sociales sur la gestion par l'État de l'épidémie de Covid-19 vient seulement d'être publié mercredi 5 avril.

Au vu de ses conclusions, on comprend pourquoi le gouvernement ne voulait pas que soit dévoilé cet audit. Il était tellement accablant que le ministère de la Santé avait refusé de le communiquer à des journalistes du *Parisien*. Il a fallu une décision du tribunal administratif de Paris pour finalement l'y contraindre.

Ce rapport met en particulier en lumière l'existence de nombreuses structures au sommet de l'État – centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales (Corruss), centre de crise sanitaire, Santé publique France, cellule logistique interministérielle (CCIL) – qui ont été incapables de se coordonner et

d'intervenir efficacement, en particulier dans la première phase de la crise sanitaire. L'absence de gestion d'ensemble a fait qu'aucun membre du personnel, aux différents niveaux de la hiérarchie, ne savait ce qu'il avait à faire, si bien que certaines tâches se faisaient en doublon et d'autres étaient oubliées. C'est ainsi que les 611 000 résidents en Ehpad ont été oubliés pendant les premières semaines du confinement. Le personnel des Ehpad a reçu jusqu'à 35 recommandations en deux mois, très souvent contradictoires et pour beaucoup inapplicables.

Après les recommandations de l'OMS, la question des masques est devenue centrale. L'absence de

coordination entre Santé publique France et la cellule logistique ministérielle nouvellement créée a été en partie à l'origine des retards dans leurs livraisons. Une des structures a décidé, par exemple, la mise en place d'une voie maritime pour l'acheminement des masques, ce qui n'est devenu réalité que plusieurs semaines après. Pendant ce temps, la pénurie de masques régnait pour la population et dans les hôpitaux les soignants risquaient leur vie.

Dirigées par un personnel formé à mépriser la population, les structures de l'appareil d'État bourgeois ne sont pas préparées à apporter des réponses rapides et efficaces la concernant. En revanche, ce qu'elles savent faire et ont fait avec brio, c'est organiser rapidement la sauvegarde des profits des capitalistes. Il



n'y a eu aucun problème pour mettre en place le financement du chômage partiel. Les canaux qui déversent des subventions aux entreprises étaient déjà en place. Aucun problème non plus pour asséner des leçons de morale sanitaire, pour restreindre les contacts familiaux, interdire les moments de convivialité, multiplier les contrôles et faire pleuvoir les amendes. L'arsenal médiatique et répressif était déjà fonctionnel.

Alors que l'appareil d'État était submergé par l'épidémie, pour reprendre une expression de l'audit, les aides-soignantes, les

infirmières, les brancardiers et l'ensemble du personnel ont été capables de faire face et de s'organiser dans les hôpitaux et dans les Ehpad. Ces travailleurs, ainsi que tous ceux qui n'étaient pas confinés, se sont démenés dans cette période de crise sanitaire, démontrant qu'ils étaient bien plus responsables et soucieux de la bonne marche de la société que les ministres et les hauts fonctionnaires. Il manque une conclusion à cet audit qui vient d'être publié : les travailleurs font tourner la société, et s'ils la dirigeaient, tout marcherait beaucoup mieux !

Joséphine Sina

Eau polluée : ça rapporte gros

Syngenta, le premier groupe mondial de l'agrochimie, déjà mis en cause pour avoir soustrait une étude sur la toxicité du glyphosate, est cette fois au centre d'une affaire de pollution des eaux potables par les résidus d'un autre produit.

Selon l'Agence de sécurité alimentaire, plus du tiers des eaux potables de France, en surface et souterraines, sont polluées par des résidus du chlorothalonil. C'est un pesticide massivement utilisé notamment pour lutter contre certains champignons dans la culture des céréales et des légumes, et dans l'entretien de la vigne, mais dont l'interdiction a été décidée en mars 2019 par les autorités sanitaires européennes car il est probablement cancérigène.

Plus de la moitié de la population française est concernée mais jusqu'à présent cette pollution n'avait pas été observée... puisque son observation n'était pas intégrée dans les plans de surveillance de la qualité de l'eau. Il faut dire que le groupe Syngenta continue de nier la dangerosité des résidus du pesticide produit dans ses usines, sans fournir de données dans ce sens. Basé en Suisse, il a attaqué en justice les autorités sanitaires du pays, qui se sont

vu interdire toute information publique durant la durée, fort longue, du procès.

Malgré tout, le silence commence à être rompu, mais il n'est pas question de toucher aux 5,6 milliards de dollars de bénéfices de Syngenta, en augmentation de 20 % en 2022 par rapport à l'année précédente. Ce sera aux usagers de payer des technologies de traitement de l'eau plus perfectionnées, qui permettront peut-être d'éliminer tous les résidus du pesticide, du moins en Europe puisque ce produit continue d'être exporté.

Le syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif), financé par 133 communes, prévoit d'investir au moins

850 millions d'euros pour mettre aux normes les usines de traitement des eaux de Neuilly-sur-Marne et de Choisy-le-Roi. Or, le Sedif a délégué la gestion des eaux à Veolia qui, selon Mediapart, monopolise avec Suez une technologie permettant une meilleure filtration, mais qui n'est pas non plus sans inconvénients. Cette pollution pourrait donc être très rentable pour un trust de l'eau qui a déclaré l'an dernier pour 1,1 milliard d'euros de profits, salués comme « des résultats record, au-dessus de tous nos objectifs, pour une année historique sur tous les plans ».

Jean Sanday



Vinci, Eiffage et Abertis : bandits de grands chemins

Vinci, Eiffage et Abertis, les trois sociétés qui exploitent une grande partie des autoroutes françaises, ont engrangé des bénéfices bien supérieurs à ce qui était prévu lors de leur privatisation en 2006. Selon un rapport de l'Inspection

générale des finances, remis en février 2021, mais qui n'a été rendu public qu'à la fin du mois de mars 2022, ces « surprofits » atteindraient 20 milliards d'euros.

Le rapport préconise une baisse de 60 % du

prix des péages, et Bruno Le Maire parle de réduire la durée des concessions au privé. Cela ne reste que des gesticulations, qui masquent bien mal le choix de l'État de faire de tels cadeaux à ces grands groupes capitalistes. Le marché

des autoroutes est en effet une véritable aubaine pour eux, Vinci tirant par exemple la moitié de ses 4,3 milliards de bénéfices de 2022 (en hausse de 64 %) de leur exploitation.

Vinci et toutes les autres sociétés exploitant le

réseau ont engrangé des dizaines de milliards en rackettant les automobilistes. Et ils ont prévu de continuer à le faire en augmentant encore leurs tarifs, convaincus du soutien du gouvernement.

A. R.

PCF : lutte des places à gauche

Le PCF a tenu son 39^e congrès du 7 au 10 avril à Marseille. Fabien Roussel, réélu à sa tête, s'est fait remarquer en déclarant que « la Nupes est dépassée » et qu'il faut rassembler la gauche jusqu'à Bernard Cazeneuve, l'ex-Premier ministre de Hollande.

Il n'y a pas à s'étonner de la main tendue à un politicien qui a refusé l'alignement du PS derrière la Nupes initiée par Mélenchon et qui se démarque du spectacle radical joué par les députés LFI au Parlement.

D'un côté, même si ce n'est guère que par son nom, le Parti communiste français reste associé à la lutte des classes et à la contestation du capitalisme. Malgré ses déboires électoraux successifs et la perte des municipalités qu'il a dirigées pendant des décennies, il conserve un réseau militant dans certains quartiers populaires et parmi les travailleurs, un réseau que n'ont pas les autres partis de la gauche gouvernementale. Il continue d'attirer à lui des femmes et des hommes, y compris des jeunes, pour qui « la lutte des classes est toujours une réalité », pour reprendre les termes d'un sondage qu'il a commandé.

Mais, de l'autre côté, la politique des dirigeants du PCF, depuis des décennies – en fait depuis les années 1930, où il a cessé d'être un parti révolutionnaire pour devenir un gardien de l'ordre social –, a toujours consisté à apporter leur soutien à un politicien bourgeois présentable en vue d'obtenir des ministères. Blum, De Gaulle, Mitterrand, Jospin : la liste est longue et le spectre politique très large. Quand

le PCF avait une influence presque hégémonique dans la classe ouvrière, sa capacité à encadrer les travailleurs était le principal argument de ses dirigeants pour monnayer des postes de ministres. Leur participation au pouvoir s'est accompagnée de leur complicité dans les coups portés aux travailleurs, comme sous Mitterrand qui a mis en œuvre le blocage des salaires et laissé supprimer des centaines de milliers d'emplois, puis sous Jospin qui a privatisé en masse. Cette politique a fait chuter les voix du PCF, partir ses militants et baisser son influence, sans que ses dirigeants changent vraiment de politique.

Quand l'ex-sénateur Mélenchon a rompu avec le PS, les dirigeants du PCF, sous l'égide de Pierre Laurent, l'ont aidé à créer le Front de gauche, lancé lors des élections européennes de 2009. En 2017 après la création de La France insoumise (LFI), ils ont mis le dévouement de leurs militants au service de sa campagne présidentielle. Mais, à trop suivre Mélenchon, le PCF risquait de disparaître. En 2020, pour conserver des municipalités, il avait besoin d'alliances avec le PS. En 2022, pour sauvegarder l'existence indépendante de son appareil, Fabien Roussel a choisi de se présenter à la présidentielle. Puis, pour

faire réélire ses députés, il a pris part à la Nupes, l'alliance électorale proposée par LFI pour les élections législatives de juin 2022. Aujourd'hui, pour ne pas tout parier sur l'alliance avec LFI, Fabien Roussel tend la main aux dissidents du PS, hostiles à Olivier Faure et à la Nupes.

Sur le fond, tous ces politiciens sont bonnet blanc et blanc bonnet, selon une vieille formule du PCF. Sur le terrain du nationalisme ou du protectionnisme, les différences entre Roussel, Mélenchon ou Ruffin sont indiscernables. Sur le terrain de la sécurité, Roussel, qui est allé manifester derrière la police, aux côtés de Darmanin et Bardella en mai 2021, doit apprécier Cazeneuve, ancien ministre de l'Intérieur.

Depuis des années, la politique du PCF se résume ainsi à ses tentatives de sauvegarder ses positions électorales face aux pressions de ses alliés, tout en se présentant toujours comme candidat à être un parti de gouvernement. Cela signifie en tout cas être « toujours prêt » à faire passer sous la table les revendications des travailleurs, comme on l'a vu quand le PCF a eu des ministres sous Mitterrand comme sous Jospin.

Ce n'est pas au PCF, pas plus dans sa version Roussel que dans les précédentes, que les militants ouvriers et les jeunes, attirés par le langage « lutte de classe », la référence au communisme et l'envie de combattre le capitalisme, trouveront une réponse à leurs aspirations.

Xavier Lachau



Vie chère : ceux qui paient, ceux qui profitent

Depuis plusieurs semaines, les patrons de Leclerc et Système U multiplient les interventions dans les médias. Ils proclament haut et fort défendre les intérêts des consommateurs contre les industriels fauteurs de vie chère.

Tout cela est du bluff car la réalité est que l'inflation, contrairement aux mensonges des uns et des autres, profite à plein aux industriels comme à la grande distribution. Avec des prix alimentaires en hausse en moyenne de 17 % sur un an à fin mars, les consommateurs voient leur pouvoir d'achat brutalement amputé. Ils doivent dépenser plus tout en achetant moins, tandis que les industriels et les distributeurs encaissent les bénéfices.

Il est sûr que les actionnaires des grands groupes industriels touchent le gros lot. Ainsi le bénéfice par action de Nestlé a augmenté de 9,2 % en 2022. Les profits d'Unilever (Amora, Carte d'Or, Signal, Knorr, Lipton...) ont monté de 25 %. Quant à Procter, autre géant industriel avec des marques comme Gillette, Pampers, Mr Propre, Ariel ou Oral B, il a pu gratifier ses actionnaires de 19 milliards d'euros de dividendes sur un chiffre d'affaires de 80 milliards.

Pour gonfler les profits des gros industriels, l'inflation seule ne suffit pas. Pour gagner plus, ils n'hésitent pas à diminuer le poids d'un certain nombre de produits sans pour autant modifier le prix. Ainsi des marques telles que Teisseire, Danone, Kiri, St-Hubert, Saint-Louis ou encore Lindt se sont fait épingler par l'association Foodwatch pour de telles pratiques trompeuses. Comme exemples,

le magazine *Challenges* cite l'eau gazeuse Vichy Célestins, qui ôte 10 centilitres à certaines de ses bouteilles, ce qui équivaut à une augmentation de 28 % au litre ou encore un sirop de cranberry qui, avec un volume diminué de 20 %, affiche 33 % de plus au litre. De quoi avaler de travers !

Tous les prix continuent d'augmenter alors que ceux de nombreuses matières premières sont à la baisse. Ainsi, sur les six derniers mois, le cours du maïs a baissé de 32 % et celui du blé de 22 % sans que cela soit répercuté sur les prix dans les rayons des magasins. La grande distribution, en effet, n'est pas en reste et prend sa part des sommes toujours plus importantes prélevées dans la poche des consommateurs. Les enseignes prétendent toutes réduire leurs marges mais font l'inverse. Ainsi, Leclerc a déclaré une marge nette de 2,4 %, en augmentation de 0,5 % par rapport à 2019, année de référence d'avant le Covid. Entre 2018 et 2022, Carrefour a presque doublé sa marge nette sur son chiffre d'affaires. Ces augmentations se calculent sur des chiffres d'affaires astronomiques.

Les travailleurs subissent cette inflation accélérée pendant que ces marges des grands groupes capitalistes font l'immense richesse de leurs actionnaires et propriétaires, tous classés au tableau des plus grandes fortunes.

Philippe Logier



Chine-États-Unis : préparatifs guerriers

Entre le samedi 8 avril et le dimanche 10, l'armée chinoise a déployé autour de Taïwan onze bateaux de guerre et plus de 70 avions, simulant l'encerclement de l'île ainsi que son bombardement. La Chine répondait ainsi à la visite en Californie de la présidente de Taïwan, Tsai Ing-wen.

Cette visite, le 5 avril, s'inscrit dans la préparation de l'élection présidentielle taïwanaise de janvier 2024, une campagne que Tsai Ing-wen mène pour le compte de son parti, le DPP. Son escale américaine lui aura permis de se donner une stature internationale. Elle a salué le soutien indéfectible des États-Unis et de Kevin McCarthy, président de la Chambre des représentants américains, qui en a profité pour appeler son pays à continuer à vendre des armes à Taïwan. Les uns comme les autres espèrent ainsi enrayer la perte de vitesse du DPP sur l'île et justifier auprès de la population taïwanaise la nécessité de l'indépendance, alors qu'une partie grandissante semble en douter, si l'on en croit la défaite que le DPP a subie aux élections locales de

novembre dernier au profit de son concurrent, le KMT, qui défend une ligne de statu quo, voire de rapprochement avec Pékin.

Les dirigeants du DPP et les dirigeants américains ont sans doute estimé que la réaction militaire du gouvernement chinois, s'il y en avait une, légitimerait aussi la position du DPP. Cette réaction était en effet prévisible et sans aucun doute prévue. En août 2022, la visite à Taïwan de Nancy Pelosi, qui occupait alors la même fonction que McCarthy, avait provoqué des manœuvres de plus grande ampleur encore. Alors que le gouvernement de Pékin affirme depuis toujours que Taïwan fait partie de la Chine et que son indépendance formelle est un motif de guerre, les États-Unis et le DPP, avec ces contacts d'officiels au plus



Navire de guerre chinois.

haut niveau, font monter la pression. Ils savent pertinemment que le gouvernement chinois ne peut pas ne pas répondre.

L'armée chinoise s'est ainsi déployée pendant trois jours, simulant l'encerclement et le bombardement de l'île, faisant franchir à plusieurs dizaines de ses avions la ligne médiane du détroit de Taïwan, et mettant en œuvre son dernier porte-avions, le *Shandong*, qui navigue dans la zone à environ 370 km à l'est de l'île. L'armée chinoise a également annoncé que les manœuvres

autour de Taïwan seraient prolongées par d'autres jusqu'au 20 avril au large du Fujian, dans le détroit de Taïwan. Les États-Unis, dont une partie de la flotte est en permanence sur zone, le porte-avions américain *Nimitz* en particulier se trouvant à proximité, en ont profité pour observer les capacités militaires de la marine chinoise et pour montrer à leur tour leur présence et leur puissance. Ils ont ainsi déployé le 9 avril un destroyer en mer de Chine méridionale, un peu au sud de Taïwan, dans une opération

dite de liberté de navigation, consistant à croiser à proximité des îles que les Chinois se sont appropriées. Et mardi 11 avril, ils ont entamé leurs exercices militaires annuels conjoints avec les Philippines en mobilisant au total 18 000 soldats, deux fois plus qu'en 2022.

Les dirigeants taïwanais et américains préparent les esprits à la guerre. Les dirigeants chinois ne sont pas en reste. Taïwan et ses 23 millions d'habitants deviennent ainsi l'enjeu d'un affrontement qui les dépasse.

Serge Benham

Israël : escalade de provocations contre les Palestiniens

Samedi 8 avril, des dizaines de milliers de manifestants se sont à nouveau rassemblés à Tel-Aviv et dans d'autres villes d'Israël, contre la réforme judiciaire entamée par le Premier ministre, Netanyahu. Parallèlement, la coalition gouvernementale a relancé sa politique de provocations policières et militaires en direction des Palestiniens.

Le 5 avril, en plein ramadan, la police israélienne faisait brutalement irruption sur l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem-Est,

prétendant « rétablir l'ordre » dans la mosquée Al-Aqsa où des habitants musulmans pratiquaient leur culte. Des roquettes tirées depuis Gaza,

le sud du Liban et la Syrie, majoritairement interceptées par le système de défense israélien, ont entraîné des représailles de la part du gouvernement. Aux raids aériens contre Gaza et aux bombardements sur le sud du Liban, censés cibler des infrastructures établies par le Hamas et le Hezbollah, ont succédé des attentats palestiniens à Tel-Aviv et près d'une colonie implantée dans le nord de la Cisjordanie occupée, qui a provoqué la mort d'un touriste et de trois habitantes de la colonie.

Netanyahu, à la tête d'une coalition marquée par l'extrême droite religieuse, n'a pas manqué d'annoncer un renforcement de la mobilisation policière et militaire, ce qui n'a pas pour autant fait taire l'opposition à sa réforme judiciaire et à sa personne, multirécidiviste de la corruption. Dans le cortège du 8 avril à Tel-Aviv, aux cris de « *Netanyahu nous conduit vers la guerre* », une partie des manifestants faisaient

entendre clairement leur rejet de l'impasse où la clique au pouvoir entraîne les populations israélienne comme palestinienne.

C'est évidemment le but poursuivi par les ministres d'extrême droite qui accompagnent Netanyahu et font de lui un otage consentant. L'intervention policière sur l'esplanade des Mosquées est ainsi le résultat direct de l'autorisation fournie, cette année, à des militants de l'extrême droite religieuse de venir se pavaner de façon provocatrice aux alentours d'Al-Aqsa. L'évacuation violente des musulmans barricadés à l'intérieur était l'étape suivante et le baril de poudre qu'entretient le régime ne demandait qu'à s'enflammer une fois de plus. Depuis le début de l'année, près de 120 personnes, très majoritairement des Palestiniens, ont perdu la vie, tel le garçon de 15 ans tué par des soldats israéliens venus « arrêter un suspect » dans un camp de réfugiés palestiniens près de

Jéricho.

Ce nouveau cycle de provocations peut être utile à un Netanyahu fragilisé en Israël par le rejet massif de sa réforme judiciaire et qui n'est pas non plus parvenu à se mettre à l'abri des poursuites auxquelles il tente d'échapper. En outre, il est à présent sous la pression du gouvernement américain, car les dérives de Netanyahu finissent par incommoder l'électorat de Biden. Les dirigeants américains craignent surtout que leur allié privilégié dans la région devienne de moins en moins sûr alors que, déjà, une alliance entre l'Iran et l'Arabie saoudite se dessine.

En appuyant la politique de colonisation de l'extrême droite en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, le gouvernement israélien continue à renforcer une situation d'apartheid, voire de guerre civile, dont Juifs comme Arabes sont d'une façon ou d'une autre les victimes.

Viviane Lafont



Soldats israéliens en position à proximité de l'Esplanade des mosquées.

Russie-Ukraine : à la recherche de chair à canon

Alors que, dans le Donbass, des masses de soldats russes et ukrainiens sont envoyés depuis des mois au massacre pour un pan de mur, une cave ou quelques mètres de tranchées, et que leurs dirigeants n'ont à la bouche que la préparation de « la » grande offensive ou contre-offensive de printemps en Ukraine, à l'arrière, les sergents recruteurs de tout poil battent le rappel de ceux qui, dans chaque camp, tentent d'échapper à l'abattoir.

Des chaînes de télévision ont montré, en France ces jours-ci, des jeunes et des moins jeunes qui en Ukraine refusent la conscription, se cachent pour y couper, résistent à la police militaire qui vient les embarquer, et disent carrément qu'ils ne veulent pas aller à la mort. Ils le font souvent avec les mêmes mots, et dans la même langue, que leurs frères de destin, de l'autre côté de la frontière, en Russie.

En Ukraine

Le phénomène s'est amplifié en Ukraine. L'enthousiasme patriotique des premiers temps, qui avait drainé un flot de volontaires vers les centres de recrutement, s'estompe et le flot des recrues se réduit. Mais surtout, la corruption des milieux militaires éclate en une succession de scandales que la presse ne parvient plus à cacher.

Ces dernières semaines, les réseaux sociaux, puis des médias ont donné le

montant des pots-de-vin extorqués par les officiers à ceux qui veulent échapper à la conscription, être affectés d'emblée à un poste loin du front, être transférés dans une unité non combattante, etc. En clair, pour échapper à la mort et, pour les plus chanceux, à une blessure, ce sont des milliers d'euros qu'il faut trouver, 12 000 euros pour les meilleures planques, et même le double pour aller « légalement » se mettre à l'abri à l'étranger.

Les médias occidentaux ressassent le caractère démocratique, nouveau et quasi angélique de Zelensky et du pouvoir ukrainien. Mais parrainé, armé et financé par l'impérialisme américain et ses alliés de l'OTAN, il reste, au même titre que son homologue russe, un rejeton vénal, répressif et antipopulaire de ce qu'avait été la bureaucratie post-stalinienne.

À ceux qui se demanderaient pourquoi la mobilisation de printemps, censée préparer la grande

contre-offensive ukrainienne, n'a accouché de rien de tangible, bien que les tanks lourds allemands et anglais arrivent à la rescousse, Reznikov, le ministre ukrainien de la Défense, s'est voulu rassurant. L'armée, dit-il, fait face « tranquillement » à ses pertes et les compense « à un rythme calme et progressif ». Et d'ajouter que, si le plan de conscription n'a pas été atteint, il n'y a pas lieu de le réviser.

On ne sait qui ce langage pourra convaincre dans la population, en particulier parmi les futurs conscrits et leurs proches. En tout cas, les soutiens américains du régime ukrainien y voient, et ils le disent, un signe d'essoufflement des autorités civiles et militaires ukrainiennes à assurer la victoire du camp occidental avec la peau de leurs compatriotes.

En Russie

Dans le camp d'en face, le pouvoir de Poutine n'a pas

non plus la partie facile en matière de recrutement. Il vient donc de modifier la loi pour que les conscrits puissent officiellement aller en Ukraine – chose actuellement interdite, en principe. Il suffira qu'ils soient affectés, non pas à l'opération militaire spéciale selon la terminologie officielle qui refuse de parler de guerre, mais à des « forces de maintien de la paix », et qu'ils se portent volontaires pour aller « pacifier » l'Ukraine!

Autre nouveauté : alors que beaucoup de jeunes changeaient d'adresse ou quittaient leur emploi pour ne pas risquer de recevoir une convocation militaire à domicile ou au travail, ce qui est une pratique courante, cette convocation sera désormais doublée sous forme électronique. Les jeunes gens étant tous enregistrés sur un fichier électronique, sept jours après son envoi la convocation sera réputée

avoir été reçue. Des sanctions sont prévues si le destinataire ne se présente pas au centre d'enrôlement.

Bien entendu, le Kremlin ne publie pas de chiffres sur les jeunes qui refusent de sacrifier leur vie sur l'autel de la Grande Russie, mais des informations transpirent sur les réseaux sociaux à ce sujet.

Il y a un mois, une vidéo a montré des soldats, mobilisés malgré eux, qui se présentaient comme des survivants d'un bataillon d'assaut, en expliquant qu'un tiers des effectifs de leur unité avaient été tués ou blessés depuis septembre. Mais d'autres témoignages aussi éclairants émanent de l'autre bord. Ainsi, le média russe *Vot Tak* a récemment rapporté que, lors du procès de l'incendie criminel d'un centre d'enrôlement, un juge militaire du district central avait révélé que pas moins de 77 de ces centres avaient été incendiés en 2022.

Pierre Laffitte



Militaires ukrainiens près de Bakhmout en février.

STRINGER REUTERS

La guerre, ses opportunités et ses victimes

Poutine a récemment reconnu publiquement que les sanctions occidentales mettaient à mal l'économie russe. Sans doute pour contrebalancer cet aveu, les autorités russes ont publié le 30 mars des interviews et déclarations sur une industrie en plein essor : celle qui conçoit et produit des prothèses pour les invalides.

À qui en douterait, la demande en ce domaine a explosé depuis un peu plus d'un an, comme les bombes en Ukraine. Mais pas plus à propos des invalides que des tués sur le front ukrainien, il n'est question que les dirigeants russes permettent de se faire une idée

de l'ampleur des pertes, qui reste secret-défense. C'est tout juste si la vice-ministre de l'Industrie et du Commerce a indiqué que « l'âge moyen des blessés revenant de l'opération militaire spéciale est de 27 ans ». Autrement dit, il s'agit de jeunes hommes, engagés, appelés ou conscrits qui, malgré toutes les affirmations ministérielles de ces derniers jours sur l'amélioration de la qualité des prothèses, ont devant eux une vie de handicapé. Et ce n'est pas fini, la guerre non plus.

Cela fait en tout cas les beaux jours des 250 sociétés de matériel paramédical dont les médias russes

disent qu'elles tournent à plein rendement.

Peut-être en écho à des plaintes bien réelles mais dont les médias officiels ne disent rien, la vice-ministre de l'Industrie a certes concédé son inquiétude quant à la qualité de certaines productions paramédicales russes. Mais que les invalides de guerre et ceux qui risquent de le devenir se rassurent : le pouvoir a nommé... des experts pour faire le point. La guerre ne va pas s'arrêter de sitôt car, même si cela n'est pas dit par le Kremlin, les puissances de l'OTAN et Poutine n'y ont pas intérêt en l'état. Les industriels russes du paramédical



Une prothèse de main de l'entreprise Motorika.

auront donc amplement le temps de corriger le tir, ou pas, mais dans tous les cas

celui d'empocher de nouvelles dotations.

P. L.

MOTORIKA

Irlande du Nord : les accords de paix d'avril 1998

Biden, l'ancien président Clinton, le Premier ministre britannique Rishi Sunak et une brochette de dirigeants et ex-dirigeants britanniques et américains se sont rendus en Irlande du Nord pour célébrer l'accord dit du « Vendredi saint », signé il y a vingt-cinq ans, le 10 avril 1998.

L'accord fut signé au terme de trente ans d'une guerre, appelée par euphémisme « Troubles », qui ravagea l'Irlande du Nord de 1968 à 1998. Aux origines du conflit se trouvait la volonté de la puissance coloniale britannique, au lendemain de la Première Guerre mondiale, de garder la main sur une partie de cette Irlande insurgée. En effet, pour mettre fin au soulèvement armé des nationalistes irlandais (1919-1921), les dirigeants de ce qui était alors le plus grand empire colonial au monde avaient scindé l'île en deux, concédant l'indépendance à la plus grande part du territoire mais gardant le nord-est, plus industriel et plus riche que le reste de l'île. Londres pouvait garder sous tutelle cette « Irlande du Nord » grâce à une majorité protestante unioniste, c'est-à-dire favorable à l'union avec la Grande-Bretagne, contre les aspirations des nationalistes, largement majoritaires dans l'île mais en minorité au nord-est.

À la fin des années 1960, une part croissante de la classe ouvrière catholique d'Irlande du Nord n'acceptait plus la pauvreté, le chômage, les inégalités criantes

et les discriminations dont elle faisait l'objet. Les protestations, d'abord pacifiques au sein d'un mouvement pour les droits civiques et le droit au logement, furent brutalement réprimées par la police, puis par l'armée britannique d'occupation, comme lors du « Bloody Sunday », le « dimanche sanglant », de 1972. L'État britannique était ainsi responsable de l'escalade violente qui s'engageait. Parmi les unionistes, des milices se constituaient, supplantant les forces britanniques et ciblant souvent des catholiques de façon aveugle. Du côté des nationalistes, les organisations paramilitaires comme l'IRA s'élevaient en bras armé des catholiques, frappant l'armée, les paramilitaires unionistes, ainsi que de nombreux civils lors d'attentats dans des centres commerciaux, des centres-villes, etc. Les Troubles allaient faire quelque 3 500 morts et 38 000 blessés, un bilan considérable à l'échelle d'une province de 1,5 million d'habitants. Aujourd'hui encore, de nombreuses familles gardent des séquelles de cette guerre. Et c'est d'abord au sein de la population que l'aspiration à la cessation des violences



Août 1971 à Belfast, soldats britanniques face à des manifestants de l'IRA.

s'est exprimée.

En 1998, l'accord de paix fut négocié sous la houlette du Premier ministre britannique Tony Blair et, derrière lui, des États-Unis. Il était censé mettre un terme aux trente années de guerre civile. Pour cela, les dirigeants britanniques ont confié des prérogatives aux différents protagonistes du conflit. Les anciens paramilitaires ont enfilé le costume et obtenu des postes de pouvoir. Les partis nationalistes et unionistes ont obtenu un droit de veto dans les institutions locales, par conséquent souvent paralysées, comme c'est le cas aujourd'hui où le principal parti unioniste (DUP) refuse de reconnaître sa défaite aux dernières élections. L'accord de 1998 prévoyait également l'ouverture de la frontière avec la République d'Irlande, une ouverture dont les unionistes se sont accommodés... jusqu'au Brexit, qui s'est traduit, à

leur grand dam, par la mise en place d'une frontière douanière entre l'Irlande du Nord et la Grande-Bretagne.

L'accord de 1998 a figé les « communautés » confessionnelles, protestants et catholiques, en créant des institutions partagées où leurs partis respectifs, unionistes et nationalistes, doivent siéger ensemble. Le poids de ces partis ainsi que celui des Églises font que la plupart des écoles restent ségréguées et que, encore aujourd'hui, des dizaines de « murs de la paix » séparent quartiers catholiques et protestants. La politique coloniale de « diviser pour régner » a éloigné ainsi les travailleurs les uns des autres pendant longtemps, mais n'a pas pu les empêcher d'entretenir d'innombrables liens de solidarité. Une partie des Nord-Irlandais, qui côtoient dans leurs relations de travail, amicales voire familiales, des

membres de « l'autre » communauté, refusent désormais de s'inscrire dans ce clivage confessionnel gravé dans le marbre par les accords de 1998.

Si la fin des affrontements a fait le bonheur des capitalistes qui font des affaires en Irlande du Nord, elle n'a mis fin ni aux inégalités, ni à la pauvreté, aujourd'hui plus importante qu'en Grande-Bretagne. Le NHS, le système national de santé, est dans un état catastrophique dans la province d'Irlande du Nord où, par exemple, 6 000 patients attendent une opération depuis plus de cinq ans.

Il y a donc quelque chose d'indécent à voir les dirigeants du monde impérialiste célébrer aujourd'hui l'accord sordide qu'ils négocièrent pour mettre fin à une guerre civile dont ils étaient largement responsables.

Michel Bondelet

Croix-Rouge : financement réduit

Le Comité international de la Croix-Rouge a annoncé la suppression de 1 500 postes et la fermeture de 20 centres parmi les 350 existant dans le monde.

La Croix-Rouge intervient dans plus d'une centaine de pays, principalement dans les pays pauvres, pour apporter aux personnes en difficulté une aide en matière d'hébergement, d'alimentation ou de soins médicaux. Mais alors que le nombre de personnes dans la détresse ne cesse d'augmenter – victimes des guerres, des famines et des épidémies – les

moyens du Comité sont en diminution cette année.

Le CICR avait initialement lancé un premier appel de fonds de 2,8 millions d'euros en direction de ses donateurs, qui sont à 86,8% des gouvernements. Force est aujourd'hui de constater que l'argent ne rentre pas, en tout cas moins que les années précédentes. Il a fallu ramener les exigences à 2 milliards,

avec la perspective de réduire le nombre de centres. Le Comité constate que la participation des États baisse en raison des milliards consacrés par les pays riches à envoyer des armes à l'Ukraine.

Les grandes puissances entretiennent des guerres un peu partout sur la planète, en Ukraine notamment, et ponctionnent pour cela les sommes qui servaient à aider les victimes de ces conflits !

D. M.

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 231 (avril 2023) :

- Retraites : trois mois de grèves et de manifestations
- L'économie capitaliste entre ravin et précipice
- Israël : l'extrême droite, produit du sionisme et de l'oppression des Palestiniens
- Turquie : le gouvernement Erdogan, un bilan catastrophique et le séisme du 6 février.
- Les déboires de l'impérialisme français dans ses anciennes colonies d'Afrique
- Thons, requins et aigrefins

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres.



Assassinat de Samuel Paty : les vrais responsables du terrorisme ne seront pas jugés

Deux ans après l'assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty par un jeune intégriste musulman à Conflans-Sainte-Honorine, le 16 octobre 2020, le parquet national antiterroriste (PNAT) a déposé un réquisitoire, demandant un procès pour quatorze personnes, parmi lesquelles figurent cinq collégiens.

L'assassin de Samuel Paty ayant été tué par les policiers, il s'agissait pour les magistrats d'établir les responsabilités de ses présumés complices. Mais le PNAT n'ayant pas trouvé la moindre trace d'un véritable groupe terroriste, il en est réduit à reconstituer

ce qui a été appelé, dans le réquisitoire, « la chronique d'une mise à mort ».

En quoi cela consiste-t-il ? Suite à un cours d'éducation civique sur la liberté d'expression dans une classe de quatrième, où Samuel Paty avait montré deux caricatures de Mahomet parues

dans le journal *Charlie Hebdo*, un engrenage sanglant s'est en effet mis en route. Certaines personnes y ont joué un rôle qu'il est légitime de dénoncer, en tenant compte toutefois des différences. Or les magistrats du PNAT évoquent tout à la fois les mensonges d'une des élèves de cette classe et la diffusion par le père de celle-ci de messages haineux sur Facebook, accusant l'enseignant de s'en prendre à l'islam. Il s'y ajoute un prédicateur en mal de reconnaissance qui a relayé

cette accusation sur les réseaux sociaux, deux amis de l'assassin accusés de l'avoir aidé, trois membres d'un groupe Snapchat dont il faisait partie et cinq collégiens qui ont désigné l'enseignant moyennant rétribution.

Le PNAT se préoccupe essentiellement de différencier ceux qui étaient au courant du projet criminel du djihadiste et les autres.

Le réquisitoire débouchera donc sur un procès devant une cour d'assises pour les adultes, les mineurs devant être jugés à huis clos devant un tribunal pour enfants. À défaut de juger un véritable groupe terroriste, ce procès fournira ainsi une nouvelle occasion, dans la lignée du procès des auteurs des attentats du 13 novembre 2015, de présenter un pays occidental tel que la France comme un îlot pacifique obligé de se défendre contre la barbarie intégriste.

Les groupes djihadistes utilisent en effet des méthodes barbares et combattre leurs idées et leurs perspectives est indispensable. Mais il est tout aussi nécessaire de dénoncer ceux



Le 18 octobre 2020, à Paris.

qui ont créé les conditions sociales et politiques permettant à ces groupes de prospérer, à savoir les dirigeants des grandes puissances occidentales. Depuis des décennies en effet, ces dirigeants, à commencer par ceux des États-Unis, ont mené des interventions militaires au Proche et au Moyen-Orient. En semant la destruction, le chaos et la mort, ils ont créé le terreau sur lequel se développent les groupes terroristes islamistes.

En défendant un ordre qui maintient dans la misère et le sous-développement des régions entières, les puissances impérialistes favorisent le développement du terrorisme qu'elles prétendent combattre. Leurs dirigeants n'ont jamais le moindre compte à rendre, alors qu'ils portent une responsabilité bien plus grande dans le développement de la barbarie de ce monde que les collégiens dont le PNAT recommande la mise en jugement.

Thomas Baumer

Lycée Jean-Paul II – Compiègne : rassemblement contre la censure

Le 6 avril, un rassemblement s'est tenu devant le lycée Jean-Paul II de Compiègne pour protester contre la censure de la direction de ce lycée catholique.

La direction voulait interdire à des professeurs d'emmener leurs classes voir un film sur Simone Veil et un autre sur l'homophobie au Kenya. Ces œuvres étaient pourtant chaudement recommandées comme support pédagogique par l'Éducation nationale, et cette institution, tout de même sous contrat avec l'État, est donc censée dispenser un enseignement « selon les règles et programmes de l'enseignement public ».

Des enseignants de Jean-Paul II, choqués par cette censure et les pressions subies pour les obliger à renoncer à leur projet, avaient

alerté la presse. Des lycéens du lycée public d'Ailly situé à proximité ont pris le relais en organisant cette manifestation qui a regroupé le 6 avril plusieurs dizaines de jeunes et quelques syndicalistes de la CGT et de la FSU venus les soutenir.

Sur certaines des nombreuses pancartes on pouvait lire : « L'homosexualité est banale » « L'IVG, j'y Veil » ou encore « Ni Dieu, ni César, ni tribun ». Plusieurs lycéens de l'institution Jean-Paul II, qui s'étaient échappés pour rejoindre le rassemblement, ont dénoncé la pression qui s'exerce sur eux en permanence : impossibilité

de s'embrasser librement, réflexions fréquentes sur des cheveux des filles jugés trop courts etc. Face à eux, une cinquantaine de jeunes de Jean-Paul II s'étaient massés de l'autre côté de la rue, pour soutenir leur direction, affichant une attitude très agressive, criant au blasphème, chantant *La Marseillaise* et jetant divers objets contre les manifestants. Rien d'étonnant dans cette ville où existe un milieu d'extrême droite catholique qui paie pour une éducation conforme à sa vision moyenâgeuse de la société.

Cela n'a en tout cas pas impressionné les organisateurs du rassemblement de protestation, tout à fait prêts à recommencer.

Correspondant LO



Lycée Gaston-Phébus Orthez : non aux sanctions !

Les lycéens du lycée Gaston-Phébus d'Orthez sont parmi les plus mobilisés du département des Pyrénées-Atlantiques contre la réforme des retraites. Des assemblées générales regroupant près de 300 d'entre eux ont eu lieu à plusieurs reprises et, les jours de manifestation, ils organisent le blocage de leur établissement.

La direction du lycée cherche à mettre un terme à cette mobilisation en menaçant les élèves de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'internat. Elle n'hésite pas à les intimider en passant dans les classes et

en adressant des convocations immédiates aux jeunes devant leurs camarades. Les gendarmes font régulièrement le pied de grue devant le lycée, épiant les faits et gestes de chacun.

Le 6 avril, un rassemblement a eu lieu à la suite de la manifestation en soutien aux lycéens menacés de sanctions. Lors de leurs prises de parole, ces derniers ont tenu à affirmer leur détermination à ne pas céder aux intimidations et à continuer leur mobilisation avec les travailleurs, jusqu'au retrait de la réforme.

Correspondant LO

Arnault-Bettencourt : super-riches et super-exploiteurs

D'après le magazine *Forbes*, Bernard Arnault serait en cette année 2023 l'homme le plus riche du monde et Françoise Bettencourt Meyers la femme la plus riche.

Loin de devoir leur fortune à un quelconque mérite personnel, Arnault et Bettencourt sont l'exemple même des rejetons de grandes familles bourgeoises nés avec une cuillère en argent dans la bouche. Bernard Arnault, PDG du groupe LVMH, numéro un mondial du luxe, a hérité de son père une grosse entreprise de BTP dans les années 1970. Lui-même vient de nommer ses enfants aux commandes de Dior et de la holding de contrôle de LVMH. Quant à Françoise Bettencourt, elle est l'héritière du premier groupe mondial de cosmétiques L'Oréal et succède ainsi à mère, Liliane Bettencourt, qui a été elle-même femme la plus riche du monde en 2016 et 2017.

La fortune de ces deux super-riches et de leur famille, estimée à 193,7 milliards d'euros pour Arnault et à 73,8 milliards d'euros pour Bettencourt, est le résultat de l'exploitation de générations de travailleurs, en France et dans le monde entier. Elle est aussi le fruit de l'exploitation des nombreux salariés de la sous-traitance, qui travaillent directement ou indirectement pour LVMH et L'Oréal.

L'enrichissement éhonté d'Arnault et de Bettencourt se nourrit donc de la précarité, des salaires bloqués, de l'inflation, et des conditions de travail dégradées de tous ces travailleurs. Leurs fortunes se sont aussi largement bâties, comme celles de tous les capitalistes, sur le pillage des caisses

publiques, c'est-à-dire sur les largesses et subventions accordées par l'État français, au détriment des hôpitaux, des écoles ou des transports.

Enfin, le magazine *Forbes* précise qu'il a « calculé les fortunes nettes en utilisant les cours des actions et les taux de change du samedi 11 mars 2023 ». La spéculation en Bourse et la hausse des actions de LVMH et L'Oréal sont des biais par lesquels ces groupes captent une partie des profits dégagés par d'autres entreprises, donc fruits de l'exploitation de millions d'autres travailleurs dans le monde.

C'est aussi un des secrets de la réussite de ces fleurons du capitalisme français. C'est ainsi qu'Arnault et Bettencourt ont pu être sacrés super-exploiteurs et premiers parasites de l'année 2023.

Marlène Stanis



REUTERS

Entreprises : vague de faillites

La Banque de France a enregistré 45 120 défaillances d'entreprises sur les douze derniers mois. Pendant le Covid, le nombre des faillites était descendu au plus bas grâce aux aides étatiques. Depuis six mois, il ne fait que monter.

Le chiffre global de la Banque de France, relayé par l'ensemble des médias, englobe toutes les entreprises y compris les plus petites, les micro-entreprises, et celles répertoriées comme « de taille indéterminée ». Quand on écarte toutes celles dont le patron est en réalité le seul salarié, et qu'on regarde l'évolution du nombre de faillites pour les entreprises plus importantes, les chiffres sont encore plus frappants. Le nombre de faillites est désormais nettement supérieur à celui d'avant le Covid.

Pour les TPE, entreprises qui ont entre un et 19 salariés, il y avait eu 1 478 faillites sur les douze mois de l'année 2019, et la Banque de France en compte désormais 2 081 sur les douze derniers mois, soit 40 % de plus. Pour les PME (20 à 250 salariés), la tendance est la même : 894 faillites en 2019, 1 264 au bilan de mars 2023 (+41 %). Et pour celles de plus de 250 salariés, les chiffres correspondants sont : 26 fin 2019 et 39 en mars 2023, soit 50 % de plus.

Les secteurs les plus concernés sont l'hôtellerie, la restauration, le commerce et l'industrie. Il y a des noms connus : ceux des chaînes de magasins comme Camaïeu, Kookaï et Go Sport, de l'alimentaire comme Place du Marché (ex-Toupargel), de la sidérurgie comme Valloirec, qui a fermé plusieurs

sites en France, des télécoms comme Scopelec, sous-traitant d'Orange, ou du matériel médical comme Carrelide. À chaque fois, des centaines de personnes ont perdu leur emploi.

Le mouvement risque de s'accélérer. D'un côté, les prix de l'énergie et de nombreuses matières premières sont très élevés, et de l'autre, à cause de l'inflation, le pouvoir d'achat de la population fond de mois en mois. Et puis, la plupart des entreprises qui ont eu droit à des prêts garantis par l'État durant la pandémie ont à peine commencé à les rembourser. Or, à cause de la hausse des taux d'intérêt des banques, les entreprises en difficulté vont avoir de plus en plus de mal à se refinancer.

Au-dessus de tout cela, il y a les grands trusts, contrôlés par la grande bourgeoisie, qui ferment des sites ou poussent des fournisseurs et des sous-traitants à le faire. Les plus petites entreprises sont ensuite touchées en cascade. C'est avec ces méthodes que ces grands groupes augmentent leur compétitivité pour mener leur guerre commerciale à l'échelle internationale. Cela leur rapporte énormément : on sait que les groupes du CAC 40 ont annoncé des profits record. Mais c'est tout le reste de la société qui le paye.

Pierre Royan



Caisse d'allocations familiales : offensive contre les pauvres

Courant mars, le Sénat a voté un texte stipulant que plus aucune allocation sociale hors retraite ne pourra être versée sur un compte non français, ou non européen, et que les conditions de résidence pour leur obtention sont modifiées.

Pour toucher les allocations familiales, il faudra désormais résider au moins six mois sur le territoire français, pour

les APL ce sera huit mois et pour le RSA neuf mois. Cette mesure vise essentiellement les bénéficiaires qui résident une partie de l'année dans leur pays d'origine.

Il s'agit de trouver tous les moyens possibles et imaginables pour réduire le nombre de bénéficiaires des prestations sociales, en y ajoutant une pointe de racisme. Le prétexte est que 351 millions d'euros

de prestations seraient versés à tort. Même si c'était le cas, ce serait une goutte d'eau par rapport à l'océan des fraudes patronales, comprises entre 7 et 25 milliards par an. Mais aucune mesure n'est prise contre cette évasion-là, qui vole vers les paradis fiscaux, tout simplement parce que les fraudeurs en cause sont les amis privilégiés du pouvoir.

Correspondant LO



RSI - Gennevilliers : le combat des travailleurs sans papiers

Depuis fin 2021, les sans-papiers de Chronopost à Alfortville, ceux de DPD au Coudray-Montceaux et ceux de RSI à Gennevilliers sont engagés dans une lutte pour leur régularisation.

Ceux de RSI avaient obtenu en novembre dernier un récépissé provisoire de six mois leur permettant de travailler. Depuis, après avoir hésité et réfléchi sur la conduite à tenir à la suite de cette promesse, ils ont cessé leur grève et l'occupation, trouvant presque tous du travail dans le bâtiment, mais certains aussi dans la restauration. Mais voilà, l'échéance est arrivée et certains employeurs leur demandent si leur récépissé est prolongé ou pas. Vendredi 7 mars, suite aux pressions constantes d'Elsa Faucillon, députée PCF de Gennevilliers-Ville-neuve-Colombes, la sentence est tombée, selon laquelle 17 seulement sur les

83 verraient leur récépissé prolongé. On est loin de la régularisation de tous demandée, à croire que cela a été joué aux dés. Et aucune notification n'a été envoyée à quiconque.

Darmanin avait dit qu'il voulait « être méchant avec les méchants et gentils avec les gentils ». Ce n'était qu'une posture. Ce que le ministre montre, c'est surtout le mépris à l'encontre de travailleurs migrants qui veulent simplement vivre et travailler pour vivre.

Après avoir manifesté régulièrement devant la préfecture de Nanterre pour demander leur régularisation, les sans-papiers avaient obtenu des Cerfa de leur employeur. Une

réunion avait eu lieu, fin septembre, en présence du ministre lui-même, du préfet des Hauts-de-Seine, de Christian Schweyer, responsable du comité de sans-papiers de Vitry qui coordonne les trois piquets de grève, mais aussi d'un représentant des sans-papiers de Gennevilliers. Là, le ministre s'était engagé « à titre expérimental » à ce qu'ils viennent à la préfecture de Nanterre où ils ont déposé leur dossier et reçu en échange ce sésame qui leur a permis de trouver du travail ensuite.

Comme c'était « expérimental », tous espéraient qu'il y aurait une suite et que cette « expérience » pourrait servir à leurs camarades de Chronopost et de DPD, ainsi qu'à d'autres qui avaient trouvé du travail. Mais depuis, il n'y a plus rien, ni pour les uns

ni pour les autres. Aucune démarche, aucune demande d'entretien n'est venue. Alors que presque tous ont trouvé du travail, pourquoi y a-t-il un prolongement pour les uns et rien pour les autres? Aucune explication n'a été fournie.

Ces travailleurs continuent comme tous les autres à produire les richesses de ce pays, mais pour eux les obstacles se multiplient dans l'arbitraire le plus total. Ils ont montré pendant plus d'un an leur détermination et ils sont prêts si nécessaire à reprendre ou à continuer le combat pour être régularisés. « C'est l'État lui-même qui fabrique des sans-papiers au profit des patrons-voyous », disait un des organisateurs. Tous les travailleurs doivent être à leur côté dans cette lutte.

Correspondant LO

Côtes-d'Armor : job dating pour la santé

Face à la pénurie de personnel dans le secteur de la santé, les hôpitaux en sont réduits à organiser des séances de job dating pour recruter.

Ainsi, rien qu'en une semaine, l'hôpital de Lamballe ainsi que l'hôpital privé de Plérin, dans les Côtes-d'Armor, prévoient

tous deux une journée destinée à attirer le maximum de candidats pour des postes de soignants et autres. La maternité de Guingamp a, elle aussi, fait paraître une annonce sur *Le bon coin* pour tenter de trouver du personnel, afin d'éviter la possible fermeture de l'établissement.

En être réduit à ce genre de procédé en dit long sur l'état de décrépitude des services pourtant indispensables. Cela juge aussi un État plus prompt à augmenter le budget militaire qu'à donner aux services utiles à la collectivité les moyens de fonctionner.

Correspondant LO



Bulletins Lutte ouvrière

Trop de stocks

Samedi dernier, le tunnel où sont stockés les produits frais était blindé. La raison en est que nous n'étions pas assez nombreux pour le vider. Si ça finit par sentir mauvais dans le tunnel, on saura pourquoi.

Centre commercial Belle Épine - Thiais

C'est ça le progrès ?

La Fonderie, ce n'est quand même pas si grand que ça. Mais les distances ont l'air insupportable pour certains responsables. Du coup, les « points moules » se font par « visio », même quand les participants se trouvent dans des bureaux juste l'un au-dessus de l'autre.

Ça leur fait si peur que ça de traverser les ateliers ?

Renault - Cléon

Du cinéma

La nouvelle publicité de la direction d'ADP est partout sur l'Intranet. Elle nous fait passer pour des super héros toujours souriants, ayant à peine besoin de réellement travailler pour faire voler les avions. Tout l'inverse de la réalité : perte de salaire, dégradation des conditions de travail et sous-effectif.

Ce n'est pas avec des paillettes que l'on remplira nos assiettes.

ADP et prestataires - Roissy

La RATP dans le collimateur de la justice

Pour répondre aux critiques sur la qualité de l'air, la Régie a installé des capteurs. Le problème est que les résultats qu'elle communique ne correspondent pas du tout à ceux relevés par l'association Respire. Du coup, cette dernière a déposé plainte pour tromperie aggravée et mise en danger de la vie d'autrui. Exploiteuse et en plus polluante et menteuse ? Décidément la RATP a toutes les qualités d'une entreprise capitaliste.

RATP Réseau ferré - Paris

Chômera, chômera pas

Le numéro vert a été réactivé en urgence jeudi dernier après-midi. On travaille ou pas en fonction des camions qui arrivent ou pas. C'est, paraît-il, un composant défectueux sur les moteurs électriques qui pose problème. C'est tout le système qui est défectueux.

PSA - Poissy

SCDC – Chambéry : dix jours de grève pour les salaires

La quasi-totalité de la vingtaine de techniciens de la Société chambérienne de distribution de chaleur (SCDC) sont en grève depuis lundi 27 mars.

Cette entreprise, filiale du groupe Engie, assure la maintenance des installations de chauffage de nombreuses entreprises et de logements.

Les raisons de la colère des travailleurs sont multiples. Ils réclament tout d'abord une hausse des salaires qui compense l'inflation importante de ces derniers mois. Engie, la maison mère, n'a proposé que l'équivalent de 2,3 %

de hausse. Les actionnaires de ce groupe de l'énergie se sont pourtant partagé 3,4 milliards d'euros de dividendes l'an passé. Autant dire qu'il y a largement de quoi augmenter les salaires des travailleurs d'Engie et de ses filiales. De son côté, la direction de la SCDC refusait de céder autre chose qu'une augmentation dérisoire. Elle prétendait même ne l'accorder qu'aux travailleurs embauchés avant

2022.

Par ailleurs, le renouvellement de la concession de l'activité de la SCDC, régie par une délégation de service public de la ville de Chambéry, est prévu pour août 2024. Les travailleurs sont convaincus que le futur repreneur voudra aggraver l'exploitation en s'en prenant à leurs conditions de travail et à leurs salaires. Mais, ni la SCDC ni la municipalité, dirigée par le PS et les écologistes d'EELV, n'ont daigné leur répondre.

Installés devant l'entreprise autour d'un brasero bienvenu, et avec de quoi se sustenter, les grévistes ont montré depuis le début de leur mouvement qu'ils étaient déterminés, malgré l'envoi d'un huissier par la direction, qui voulait faire constater le blocage du site. Ils ont été en outre réconfortés par le soutien que sont venus leur apporter des militants de l'agglomération.

La direction n'a consenti à rencontrer une délégation qu'au bout du huitième jour de grève et ce, sans faire la moindre concession. Espérant bien lui arracher une victoire, leur combat continue.

Correspondant LO



Decathlon – Paris Madeleine : à fond la grève !

Chez Decathlon, comme dans beaucoup d'autres entreprises, les conditions de travail deviennent de plus en plus dures.

Les vendeurs, au-delà des conseils sur les produits, portent de lourdes charges, gèrent la logistique et doivent travailler de plus en plus vite à cause du sous-effectif.

Le travail est payé pour un smic revalorisé à 2 % dans un contexte d'inflation à 15 %. Pendant ce temps, l'entreprise, qui appartient au groupe Mulliez, a enregistré des bénéfices record en 2022, 923 millions d'euros. Autant dire que la colère s'est accumulée du côté des employés depuis quelque temps. Une petite équipe de salariés s'est mobilisée pour exprimer leur mécontentement des conditions de travail et de la

réforme des retraites, et ils se sont convaincus de faire grève sur leur site.

Confrontés à l'absence de tradition de grève, ils se sont adressés aux autres pour qu'ils arrêtent le travail avec eux pendant les journées d'appel à la mobilisation. Par les tracts, les discussions dans les vestiaires ou dans les rayons, ils se sont collectivement préparés à la grève et à mettre en avant leurs revendications. Un piquet a été mis en place devant le magasin à l'heure de la pause des non-grévistes pour discuter ensemble, écrire des pancartes et partir collectivement en manifestation. Le piquet était là aussi pour

s'adresser aux employés des magasins des alentours, également confrontés aux cadences infernales et aux salaires trop bas (Ikea, Leroy-Merlin, Monoprix...).

La grève s'est ainsi étendue. Au total, depuis le 7 mars, 37 employés se sont mis en grève sur 125, alors qu'il n'y avait jamais eu plus de deux grévistes sur le site ces dernières années.

Encouragés par les grèves dans le reste du pays et les manifestations massives qui ont lieu depuis plusieurs mois, les vendeurs, d'une moyenne d'âge de 22 ans, ont appris à s'organiser, à discuter et à lutter ensemble pour leurs conditions de travail et de vie. C'est une expérience précieuse.

Correspondant LO



Michelin – Cholet : la paye menacée, l'usine paralysée !

Dans la nuit du 4 au 5 avril, devant l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-SUD-CGC, une centaine d'ouvriers de l'usine Michelin à Cholet ont cessé la production.

Les débrayages du mercredi 5, à 11 heures pour l'équipe du matin, à 13 heures pour celle de l'après-midi, ont regroupé plus de 300 salariés. Ils ont dépassé les deux heures prévues et paralysé l'ensemble de la production, tant la colère était grande.

La direction venait en effet d'annoncer seize jours de fermeture, dont cinq en chômage partiel, qui ne seraient payés qu'à 73 % du salaire net, soit 60 % du brut. Une pareille baisse

de salaire, au moment où les prix explosent et où Michelin annonce des bénéfices confortables, ça n'est pas passé ! Les ouvriers, lors des débrayages, ont exprimé clairement leur exigence : le paiement des salaires à 100 %.

Dans l'après-midi, la direction a été contrainte de faire en partie machine arrière, en acceptant de payer le chômage partiel à 84 % du net. Elle a aussi annoncé que tous ceux qui ne veulent pas d'une telle perte de salaire pourront venir travailler sur des postes annexes lors des jours de chômage. Des reculs entièrement dus à l'action collective !

Correspondant LO

La Poste Paris 11-Paris 20 : colère contre la précarité

À La Poste, il est habituel que se côtoient des travailleurs qui sont fonctionnaires, ou bien en CDI, en CDD ou encore intérimaires, mais qui effectuent le même travail, la direction ayant usé et abusé des contrats précaires ces dernières années.

Récemment, le PDG de La Poste, Philippe Wahl, a annoncé vouloir réduire drastiquement le nombre d'intérimaires. Pour lui, il ne s'agit pas d'embaucher tout le monde, mais d'en mettre un certain nombre à la porte. Parmi ceux qui se voient proposer un CDI, certains devraient signer un contrat, non pas avec La Poste, mais avec une société d'intérim ou avec un « groupement d'employeurs logistique » (GEL) qui unit La Poste, Ikea, Amazon, Mondial Relay, XPO Logistics, Carrefour, Auchan, Danone, etc. C'est donc accepter de travailler pour La Poste un jour et dans une autre entreprise le lendemain.

Une telle perspective a mis en colère les travailleurs d'un service du bureau de poste qui couvre les 11^e et

20^e arrondissements de Paris. Une trentaine de salariés font quotidiennement le tour des entreprises pour y collecter le courrier qu'elles expédient et depuis des mois deux jeunes en CDD y travaillent, auxquels la direction a fait miroiter des CDI. Quand, le 7 avril, ils ont appris qu'il s'agissait de ces CDI-GEL, tous se sont réunis et ont décidé d'aller ensemble demander des comptes à la direction. Alors que le sous-effectif se fait sentir tous les jours, ils ne voyaient pas pourquoi ces deux collègues très appréciés ne seraient pas embauchés en CDI directement par La Poste.

Après avoir refusé en déclarant que les nouveaux CDI étaient réservés aux facteurs qui distribuent le courrier et non à ceux qui le collectent, la direction a proposé d'en embaucher un tout de suite et le deuxième dans six mois, durant lesquels il continuera à travailler dans le même service. Un recul que les travailleurs n'auraient pas obtenu sans leur mobilisation.

Correspondant LO

Grand Paris Express : encore un accident mortel

Jeudi 6 avril, un jeune ouvrier de 22 ans est mort sur le chantier du Grand Paris Express (GPE) écrasé par la chute d'un bloc de béton.

Le maître d'ouvrage, la Société du Grand Paris (SGP), établissement public chargé de piloter le projet, a reconnu que ses prestataires ne respectaient pas assez les exigences de sécurité et a promis « de tirer toutes les conséquences de ce dramatique accident ».

Ce chantier gigantesque a déjà fait trop de victimes. Commencé en 2016, il emploie près de 8000 travailleurs pour construire le prolongement de la ligne 14 du métro et quatre nouvelles lignes (15 à 18), soit 200 kilomètres de lignes destinées à relier les aéroports

et les banlieues autour de Paris. Tout devrait être terminé entre 2025 et 2030.

Même si la SGP se vante de faire appel à des entrepreneurs locaux, les prestataires sont d'abord Vinci, Spie Batignolles, Campenon Bernard, etc., des majors du bâtiment qui, comme le dénonce au journal *Le Monde* le secrétaire général de la fédération du bâtiment CGT, « répondent à des appels d'offres dans des délais très courts [...], n'ont plus la main-d'œuvre formée [...] et vont chercher jusqu'à sept niveaux de sous-traitance ».

La SGP se targue de faire

signer à ces entreprises des chartes sur la sécurité, à respecter sous peine de pénalités financières, et d'imposer un audit annuel. En réalité, elle ne contrôle pas grand-chose et cela lui sert surtout d'alibi. Entre intérim et sous-traitance, qui fournissent de 60% à 75% du nombre total de travailleurs, le système permet de diluer les responsabilités. D'un bout à l'autre de la chaîne, les conditions de travail, les horaires à rallonge pour tenir les délais, les semaines de six jours, la précarité, en particulier pour les ouvriers sans papiers, la cohabitation de différentes entreprises intervenant sur le même site sans toujours se



JEANNE ACCORSINI SIPA

Le chantier du GPE à Gonesse.

coordonner, multiplient les risques.

Le résultat est là : on compte dix-huit accidents graves depuis 2020, cinq morts, entre autres par chute de matériaux et manque de protections, selon l'inspection du travail. Et ce bilan dramatique

risque de s'aggraver au fur et à mesure qu'on approchera du terme des travaux fixé aux géants du bâtiment, qui pour reprendre les mots d'un responsable syndical, « continuent de sous-traiter les accidents », pour leur plus grand profit.

Sylvie Maréchal

BTP : patrons condamnés pour la mort de deux ouvriers

Des patrons du BTP ont été condamnés par le tribunal de Bobigny suite à la mort de deux ouvriers sans papiers sur un chantier, à Épinay-sur-Seine, en juin 2019.

La nacelle dans laquelle ceux-ci travaillaient avait fait une chute du 18^e étage alors que, embauchés depuis une semaine, ils n'avaient reçu aucune formation pour le travail en

hauteur.

Le procès a mis en lumière l'imbrication d'une myriade de sociétés dans lesquelles n'existe aucune règle de sécurité. Il a permis de relever les nombreuses défaillances sur

ce chantier par souci d'économies, telles qu'un défaut d'ancrage de la nacelle, des écrous de qualité inférieure à celle prévue, des chevilles mal enfoncées, etc. Les droits des travailleurs ne sont pas respectés, et encore moins quand il s'agit de travailleurs sans papiers qui craignent de perdre leur emploi.

Pour une fois, les res-

ponsables des accidents de chantiers, qui ont pour leur défense l'habitude de se renvoyer la balle d'une entreprise sous-traitante à une autre, ont été condamnés. Le gérant de la société SIR pour laquelle travaillaient les deux ouvriers, et qui a fui en Égypte juste après l'accident, a été condamné à un an de prison ferme, et

quatre autres responsables à des peines allant jusqu'à trois ans de prison, dont six mois ferme.

Mais, pour un accident de chantier pour lequel la responsabilité de dirigeants d'entreprises a été reconnue, combien d'autres ont lieu sans qu'ils soient même inquiétés?

M. L.

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière

Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Migrants: le drame continue

Le 10 avril, les gardes-côtes italiens tentaient de sauver 1 200 migrants entassés à bord de deux bateaux de pêche en mer Méditerranée. Sur une des embarcations localisée dans les eaux italiennes à 200 km de la Sicile, s'entassaient 800 migrants. Le deuxième bateau de pêche, parti de Libye, transportait 400 migrants, dont un enfant, une femme enceinte et une autre invalide.

Depuis le 7 avril, ce sont ainsi 2 000 personnes que les gardes-côtes italiens ont dû secourir. Le 9 avril, l'ONG allemande ResQship a annoncé qu'au moins deux migrants étaient morts et une vingtaine portés disparus après le naufrage de leur embarcation entre la

Tunisie et l'Italie. Au total, une quarantaine de migrants étaient à bord de cette embarcation, qui était partie de Sfax, en Tunisie. Parmi elles figuraient des hommes, des femmes et des enfants originaires notamment de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Cameroun.

Selon le ministère de l'Intérieur, plus de 14 000 migrants ont débarqué en Italie depuis le début de l'année, contre un peu plus de 5 300 durant la même période l'an dernier et 4 300 en 2021. Le gouvernement italien de Meloni est bien obligé de les accueillir, tout en multipliant les obstacles aux opérations des ONG. L'île de Lampedusa, où arrivent un grand nombre d'entre eux car elle est située à quelque 130 kilomètres des côtes tunisiennes, est ainsi transformée en camp, où les migrants sont enfermés dès

leur arrivée.

« Je n'arrive même pas à comprendre comment on peut faire cela: ces personnes arrivent ici et on les enferme. Elles sont en état d'arrestation! », a témoigné Enzo Riso, un pêcheur de Lampedusa, décrivant un camp « complètement délabré » et ajoutant: « C'est indescriptible, et rien ne fonctionne! »

Après avoir connu à Lampedusa ce qu'il est difficile d'appeler un accueil, les migrants sont acheminés vers d'autres régions d'Italie, où les conditions de vie ne sont guère meilleures.

Meloni se tourne vers les autres dirigeants européens pour leur demander de ne pas laisser l'Italie seule à prendre part à l'accueil des migrants. Mais que ce soit seuls ou ensemble, on voit là quel sort les dirigeants des pays riches, qui se prétendent les représentants d'un monde civilisé, réservent à des hommes et à des femmes chassés de leur pays par l'aggravation de la crise: être parqués dans des camps, et subir, encore et toujours, la misère.

Aline Retesse



La fête de Lutte ouvrière

Samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 mai à Presles



Les 27, 28 et 29 mai, durant le week-end de la Pentecôte, la fête sera, comme chaque année, le grand rassemblement des amis de Lutte ouvrière, pendant trois jours, dans le parc

du château de Bellevue, à Presles, dans le Val-d'Oise.

Ce seront trois journées de détente ponctuées d'une multitude de concerts, spectacles, jeux pour petits et grands... Les

plaisirs de la table ne seront pas oubliés.

Mais, surtout, ce seront trois jours de débats sur tous les thèmes politiques d'actualité, mais aussi historiques et scientifiques.



Au Grand Podium

- **Graines de sel** (Scène française)
- **Les Dames de la Joliette** (Chansons)
- **Hyl** (Rap)
- **Sidi Washo** (Cumbia-Hip-Hop-Balkan)
- **Évelyne Gallet** (French Folk dans le vent)
- **Cumbia Ya!** (Cumbia)
- **Toulouse Contour** (Chansons de Toulouse)
- **Blick Bassy** (Indie Pop/Afro-Soul)

Au Carrousel de la Connaissance

La démocratie, une histoire de luttes de classes

« Démocratie »: pas un jour ne s'écoule sans qu'on entende ou lise ce mot, censé évoquer un système politique basé sur le respect de la volonté du peuple, avec une bonne dose de mystification de bien des politiciens.

Qu'est-ce que la « démocratie »? Née en Grèce il y

a 2 500 ans au terme d'affrontements entre paysans libres, esclaves et aristocrates, sa signification évolue avec le développement de la bourgeoisie au Moyen Âge, puis avec la démocratie des sans-culottes pendant la Révolution française, enfin avec la démocratie bourgeoise, qui masque la

dictature capitaliste sur la société.

Son histoire est liée à celle de la lutte des classes, jusqu'à la démocratie ouvrière de la Commune de Paris, des Soviétiques de 1917... et celle de demain!

Spectacle audiovisuel de 45 minutes

Au chapiteau Karl Marx

Comme chaque année, des historiens, des écrivains et des militants viendront présenter des livres et parler des combats auxquels ils ont participé.

Laurence de Kock, *Une journée fasciste*; Serge Herczberg, *Mange et tais-toi*; Judith Perrignon, *Là où nous dansions*; Comité des sans-papiers de Vitry; Alizée Delpierre, *Servir les riches - les domestiques chez*

les grandes fortunes; Jean-Jacques Marie, sur les *Écrits militaires* de Léon Trotsky; Jean-Yves Mollier, *La concentration dans le monde du livre*; Anthony Galuzzo, *Le mythe de l'entrepreneur*; William Blanc, *La*

fascination du Moyen Âge; Anne Marchand, *Mourir de son travail aujourd'hui*; Quentin Muller, *Les esclaves de l'homme pétrole*; Nicolas Hatzfeld, *Les frères Bonneff, reporters du travail*; Louis Witter, *La battue - l'État, la police et les étrangers*; Thomas Rose, *Les socialistes en France de 1871 à 1914*.

Meetings de Nathalie Arthaud

dimanche et lundi à 15 heures



Cartes d'entrée

Attention! Il ne reste que quelques jours, jusqu'au 15 avril exactement, pour se procurer la carte d'entrée pour les trois jours au tarif de 15 euros.

Après cette date, elle passera à 20 euros, puis 25 euros à partir du 25 mai et à l'entrée. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

On peut bénéficier de 20% de réduction en se procurant à l'avance des bons d'achat. Payés 4 euros, ils valent 5 euros pendant la fête.

Cartes d'entrée et bons d'achat sont disponibles auprès de nos camarades ou sur le site Internet de la fête (chèques à l'ordre de « La fête de Lutte ouvrière »).

Programme et renseignements pratiques
fete.lutte-ouvriere.org

